

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2025, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2025, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Monsieur RUPIED Jérôme, assistant ingénieur, président, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame TAILLENDIER Nathalie, ingénieure d'études de classe normale, experte, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Monsieur LAURENT Cédric, ingénieur d'études de classe normale, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame LOIGEROT Alice, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Université de Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Madame MARQUES Nazaré, assistante ingénieure, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur GALLARDO David, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Fait à Grenoble, le 25 avril 2025

Le Président
et par délégation

La Directrice générale des services adjointe
Directrice générale déléguée aux
Ressources humaines, Santé, QVT

Carole Kada